



**Cyclos de Côte-d'Or, réservez votre
dimanche 8 octobre 2023 pour célébrer le
centenaire de la disparition de Gustave Eiffel**

Quelques mots sur Gustave Eiffel : né à Dijon en 1832 et mort à Paris en 1923, il est notamment connu pour la construction de la Tour qui porte son nom (312 m de haut, hors antennes, achevée en 1889 après seulement 2 ans et 2 mois de construction), le viaduc de Garabit, la Statue de la Liberté, le pont Maria Pia à Porto et de nombreux autres ponts, viaducs, gares et phares. Il s'est marié à Dijon en 1862 et a eu 5 enfants, laissant une nombreuse descendance. Le 100^{ème} anniversaire de la disparition de Gustave Eiffel est inscrit à la liste des célébrations d'anniversaires auxquelles l'UNESCO est associée.

En liaison avec l'association "Eiffel né à Dijon" et la Mairie de Gilly-les-Cîteaux, votre Codep a tenu à s'associer à la manifestation organisée à Gilly-les-Cîteaux à cette occasion.

Ce qui vous est proposé par votre Comité Départemental de Cyclotourisme :

- Une concentration à Gilly-les-Cîteaux (à la Grange de Saulx, rue Jacques de Saulx).
- Une visite guidée du Château du Clos de Vougeot d'une durée de 30 minutes le matin à partir de 10h (visite payante offerte par votre Codep). Limitation à 90 personnes. Les premiers inscrits seront les premiers servis.
- Inauguration de la plaque commémorative en présence des descendants de Gustave Eiffel à 11h30.
- Un apéritif servi à 12h offert par le Codep, à la Grange de Saulx.
- Une restauration rapide (à votre charge sur inscription impérative pour des raisons d'organisation).
- Une visite guidée du village de Gilly-les-Cîteaux avec l'association "Histoire et Patrimoine de Gilly-les-Cîteaux".

Vous l'avez compris, il s'agit d'une concentration touristique avec découverte d'un secteur parmi les plus visités de Bourgogne. Bon nombre d'entre nous passons régulièrement devant le Château du Clos de Vougeot mais sans avoir eu l'opportunité de le visiter. Profitons-en !

De même, bon nombre d'entre nous passons régulièrement dans le village de Gilly-les-Cîteaux sans connaître la Grange de Saulx, magnifique édifice de 500 m² datant du 13^{ème} siècle, et d'autres curiosités architecturales à ne pas manquer.

En attendant l'apéritif vous pourrez admirer l'exposition sur Gustave Eiffel à la Grange de Saulx et peut-être rencontrer à cette occasion les descendants de Gustave Eiffel, présents sur le site dès la veille.

NB : les vélos seront surveillés.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez votre CoDep :

Jean-Paul MARTINET : 06 25 52 68 02

Jacques ROUGET : 06 10 85 85 27

Anne-Marie BOURDILLAT : 06 89 64 50 10

Par mail : departement21-secretaire@ffvelo.fr



Règlement de la manifestation

Article 1 – Objet

Rassemblement de cyclotouristes organisé par le Comité Départemental de Cyclotourisme de Côte d'Or le **dimanche 8 octobre 2023 à Gilly-les-Cîteaux**, à l'attention des adhérents de Côte-d'Or et d'une personne de leur choix.

Article 2 – Choix du parcours et sécurité

Il est possible de se rendre sur le lieu de rassemblement (Grange de Saulx à Gilly-les-Cîteaux) par tout moyen à sa convenance (à vélo de route, VAE, VTT, VTC, gravel, à pied, en voiture...). **Les vélos seront surveillés.**

Pour les participants se rendant à Gilly-les-Cîteaux à vélo, il est indispensable d'utiliser au maximum les petites routes en évitant les grands axes, dans le respect des règles de circulation suivantes :

- ◆ Groupes de 20 cyclistes au maximum.
- ◆ Répartis en sous-groupes de 5 à 10 cyclistes avec espace suffisant pour permettre à un véhicule de se rabattre.
- ◆ Rouler en file indienne plus particulièrement dans les zones à mauvaise visibilité.
- ◆ Respecter le Code de la Route et les autres usagers.
- ◆ Respecter l'Environnement : ne pas jeter vos déchets sur la voie publique.
- ◆ Un parcours au départ de Dijon sillonnant les lieux ayant été fréquentés par Gustave Eiffel sera probablement proposé. Des informations complémentaires seront communiquées ultérieurement.
- ◆ Pour les personnes qui se rendront individuellement ou en groupe sur place, il sera impossible d'emprunter la route des Grands Crus (D122) car ce jour-là aura lieu le Marathon des Grands Crus.

Cette journée se veut avant tout conviviale et bien sûr sans accident !

Article 3 – Programme de la journée

- A partir de 9h30 : accueil des participants à Gilly-les-Cîteaux (à la Grange de Saulx).
- A partir de 10h : une visite guidée du Château du Clos de Vougeot d'une durée de 30 minutes le matin (visite payante offerte par votre Codep). Limitation à 90 personnes (en 3 groupes). Les premiers inscrits seront les premiers servis.
- A 11h30 : inauguration de la plaque commémorative en présence des descendants.
- Vers 12h : apéritif offert par le Codep, à la Grange de Saulx.
Une restauration rapide (à votre charge sur inscription impérative pour des raisons d'organisation).
- A partir de 14h : visite guidée du village de Gilly-les-Cîteaux avec l'association "Histoire et Patrimoine de Gilly-les-Cîteaux".
- A 17 h : fin de la fête.